

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 avril 2024

**SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)**

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE1982

présenté par

Mme Trouvé, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreirois, Mme Taurinya, M. Tavel, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE PREMIER

Au début de l'alinéa 7, supprimer les mots :

« la souveraineté agricole du pays, liée à la production durable de biomasse sur le territoire et à ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe LFI-NUPES entend supprimer la référence à la biomasse produite dans le pays en tant qu'indicateur de « performance » écologique et climatique de l'agriculture française.

La quantité de biomasse ne permet en rien d'évaluer la souveraineté agricole du pays pour de multiples raisons. La souveraineté agricole ne se mesure pas seulement par la quantité de biomasse produite, mais aussi par la diversité des produits agricoles.

Une grande production de biomasse pourrait être le résultat de monocultures intensives, qui sont moins bénéfiques pour la biodiversité et la résilience des systèmes agricoles. En outre la diversité des cultures permet une meilleure adaptation aux changements climatiques et une plus grande résilience face aux nuisibles et maladies. En outre, même avec une production élevée de biomasse, un pays peut rester dépendant des importations pour certains produits essentiels, comme les protéines végétales ou certains types de céréales.

La quantité de biomasse ne renseigne pas non plus sur la qualité et la valeur nutritionnelle des produits agricoles. La manière dont la biomasse est produite joue également un rôle crucial dans l'évaluation de la souveraineté agricole. Les méthodes de production durable, qui préservent les ressources naturelles et minimisent les effets environnementaux adverses, sont essentielles pour maintenir la capacité de production agricole à long terme. Une forte production de biomasse centrée sur quelques grandes exploitations peut ainsi éroder la résilience et l'autonomie des filières et aggraver les inégalités dans le secteur agricole.